

Crise de confiance et instabilité générale

Situation générale

Les marchés actions ont évolué de façon disparate la semaine dernière, face à l'inquiétude engendrée par la fermeture de deux banques régionales américaines et la crise de confiance dont le Crédit Suisse a été victime. Ainsi, les indices américains ont profité du rebond des valeurs technologiques alors que les indices européens ont été pénalisés par les valeurs financières.

Les rendements obligataires se sont détendus. Le taux 10 ans américain est revenu autour de 3.45% et le 10 ans allemand vers 2.10%.

L'inflation a poursuivi sa décrue aux Etats-Unis au mois de février. L'indice des prix à la consommation (CPI) a augmenté de 0,4% sur le mois, après une hausse de 0.5% en janvier. Sur un an, l'indice affiche une hausse de 6%, son plus bas niveau depuis septembre 2021, à comparer avec un chiffre de 6.4% en janvier.

D'autre part, signe du ralentissement de l'activité économique, les prix à la production (PPI) aux Etats-Unis ont accusé une baisse inattendue de -0.1% en février après un rebond de 0.3% en janvier. Les prix alimentaires et les coûts de l'énergie ont reflué. Sur un an, la hausse ressort à 4.6%, contre 6% le mois précédent, confirmant ainsi la modération de l'inflation.

Les marchés actions ont évolué de façon disparate la semaine dernière.

Concernant l'emploi, les demandes d'allocations chômage ont reculé de 20'000 au cours de la semaine du 6 mars, à 192'000 contre 212'000 la semaine précédente. Par ailleurs, la moyenne mobile sur quatre semaines, indicateur de la tendance du marché de l'emploi, recule modérément de 750 d'une semaine à l'autre pour s'établir à 196'500.

En Europe, l'inflation reste persistante. En effet, en rythme annuel, l'indice des prix CPI ressort à +5.5% pour le mois de février, en ligne avec les prévisions. En France, l'indice a augmenté de +1.1% en février portant la hausse à +7.3% sur un an, contre +7.2% attendu.

Cette semaine, la BNS fera part de sa décision concernant la poursuite du resserrement monétaire.

Face à cet environnement, la Banque centrale européenne (BCE) a de nouveau relevé ses taux directeurs de 50 points de base et a laissé entendre que d'autres relèvements étaient à venir malgré les inquiétudes qui entourent la santé du système financier mondial.

Dans ce contexte, l'indice du S&P500 finit la semaine en hausse de +1.43% alors que l'indice technologique du Nasdaq, profite de la baisse des taux et grimpe de +4.41%. L'indice Stoxx 600 Europe, fortement impacté par le secteur bancaire, enregistre une baisse de -3.85%.

Cette semaine, la BNS fera part de sa décision concernant la poursuite du resserrement monétaire. Le secteur financier devrait rester au cœur des préoccupations des intervenants à court terme.

Swiss Market Index (SMI)



Le support des 10'390 pts a été testé ce matin, mais il aura de la peine à tenir au vu des indicateurs techniques qui restent très négatifs. Le risque est que le SMI vienne combler le gap des 10'227 pts.



L'essentiel en bref

| | USD/CHF | EUR/CHF | SMI | EURO STOXX 50 | DAX 30 | CAC 40 | FTSE 100 | S&P 500 | NASDAQ | NIKKEI | MSCI Emerging Markets |
|----------|---------|---------|-----------|---------------|-----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------------------|
| Dernier | 0.93 | 0.99 | 10'613.55 | 4'064.99 | 14'768.20 | 6'925.40 | 7'335.40 | 3'916.64 | 11'630.51 | 27'333.79 | 951.56 |
| Tendance | ➡ | ➡ | ⬇ | ⬇ | ⬇ | ⬇ | ⬇ | ⬇ | ⬆ | ⬇ | ⬇ |
| %YTD | 0.21% | -0.18% | -1.08% | 7.15% | 6.07% | 6.98% | -1.56% | 2.01% | 11.12% | 4.75% | -0.50% |

(valeurs du vendredi précédant la publication)

Remaniement des indices de référence américains

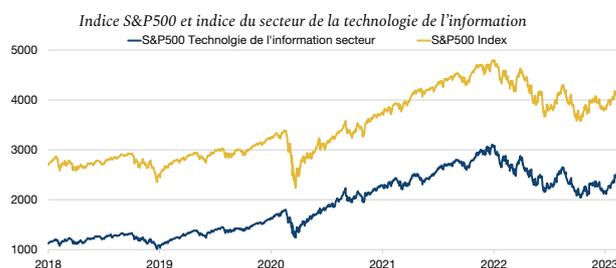
L'indice technologique du S&P500 va être modifié ce qui impactera directement les grandes valeurs du secteur comme Microsoft et Apple.

En effet, certaines actions technologiques seront retirées de l'indice sectoriel de la technologie du S&P500. Ainsi les sociétés de paiements Visa, Mastercard et PayPal sont transférées dans l'indice des valeurs financières.

Le S&P500 se voit alors épuré de valeurs technologiques mais les poids des mastodontes de la technologie verront leur influence dans le sous-indice des technologies de l'information augmenter en conséquence. De plus, cette importance poussera les stratégies benchmarkées à réallouer leur position dans ces deux titres afin de respecter leur tracking error.

Cette surreprésentation dans l'indice technologique de ces deux géants du secteur rend le risque de sous-performance de plus en plus délicat à gérer, vu qu'il deviendra impossible au secteur de la technologie de surperformer le marché si Microsoft et Apple ne tiennent pas.

Même avec le rééquilibrage, la technologie restera de loin le plus important des 11 secteurs du S&P500, avec 30%. Le plus impressionnant est qu'il est deux fois plus influent que le secteur de la santé, le deuxième plus important, qui représente lui 15% de l'indice de référence.



Auteurs et contact



Julien Stähli

Directeur des investissements (CIO)
MBF Boston University



Pierre-François Donzé

Licencié HEC



Karine Patron

MScF Université de Neuchâtel



David Zahnd

MScAPEC Université de Neuchâtel



Bertrand Lemattre

MScF Sciences Po Paris

Banque Bonhôte & Cie SA - 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel / Suisse - T. +41 32 722 10 00 / contact@bonhote.ch

[facebook.com/banquebonhote](https://www.facebook.com/banquebonhote)

[linkedin.com/company/bonhote](https://www.linkedin.com/company/bonhote)

twitter.com/alexvincent

[instagram.com/banquebonhote](https://www.instagram.com/banquebonhote)

[youtube.com/banquebonhote1815](https://www.youtube.com/banquebonhote1815)

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.